

Virginie	5,933	26,974
Washington	289	1,926
West Virginia	2,414	11,672
Wisconsin	7,013	43,910
Wyoming	32	502

Procédés de la Troisième Assemblée Annuelle de la Chambre de Commerce de la Puissance.

Nous avons reçu de M. W. J. Patterson, secrétaire de la Chambre de Commerce de la Puissance un pamphlet de 158 pages où sont rapportées *in extenso* les délibérations et les procédés de cette chambre à la troisième réunion annuelle qui a eu lieu le 15, 16 et 17 Janvier 1873. C'est le rapport le plus complet et le plus exact de ces assemblées qui ait été publié jusqu'à présent et M. Patterson mérite beaucoup du commerce et du pays en général, pour la diligence qu'il a faite pour mettre sous les yeux de nos législateurs les procédés de la Chambre de Commerce de la Puissance dès le commencement de la session. Nous avons déjà eu occasion de dire ailleurs l'importance que le gouvernement attachait aux délibérations de ce corps, puisque dans le discours du trône il a jugé à propos de faire entrer une partie des recommandations de cette chambre et d'y attirer l'attention spéciale de la législature. En effet quel meilleur moyen pour le gouvernement de connaître les besoins du commerce du pays pourrait-on suggérer que la convention d'hommes pratiques engagés dans les affaires, qui se réunissent pour discuter des questions de commerce du point de vue de leurs localités respectives et indépendamment de toute influence politique? Nous avons eu occasion de remarquer à plusieurs reprises les avantages qui découlaient de ces discussions du point de vue de localités, comme par exemple dans la question des chargements sur les ponts.

Un des délégués de Québec avait fait voir l'inhumanité du système qui était cause qu'en 1872, pas moins de 62 gros navires et 9 steamships, engagés dans le commerce de bois et de grain et voyageant entre Montréal, Québec et le Royaume-Uni avaient été totalement perdus. Ces naufrages avaient entraîné une perte pécuniaire d'au-delà de \$4 000,000 en argent et la vie de plus de 200 marins avait été sacrifiée. Jusque-là tout militait en faveur de l'abolition d'un système désastreux et inhumain et n'eût-on entendu qu'un côté, on aurait voté unanimement et sans restriction aucune, l'abolition du système, lorsqu'un des délégués du Nouveau-Brunswick fit voir l'autre côté de la médaille du point de vue des Provinces Maritimes, et de cette discussion, la chambre en est arrivé à un terme moyen, satisfaisant aux deux parties, et que le gouvernement a adopté comme une de ses mesures.

Nous trouvons dans le pamphlet que nous avons sous les yeux une liste des Chambres de Commerce qui avaient droit à envoyer des délégués à la Chambre de la Puissance. Depuis quelque temps nous en avons tant dit pour essayer à réveiller nos compatriotes, qu'au risque de nous rendre importuns, et comme suprême argument nous allons publier cette liste sur laquelle nous nous permettrons quelques remarques.

	Membres.
Belleville, Ontario	15
Brantford do	40
Chatham do	80
Halifax, Nouvelle-Ecosse	200
Hamilton, Ontario	150
Kings on do	101
Lévis, Québec	38
London, Ontario	72

Montréal, Chambre de Com.	} Québec.	253
do Halle aux Blés		277
Ottawa, Ontario		150
Petrolia do		46
Québec, Québec		171
St. Hyacinthe do		45
St. Jean do		42
St. Jean, Nouveau-Brunswick		92
Samia, Ontario		60
Sorel, Québec		44
Stratford, Ontario		19
Trois-Rivières, Québec		37
Toronto, Ontario		150
Windsor do		22

Douze Chambres de Commerce dans Ontario, avec 905 membres, sept dans la Province de Québec et une Halle aux Blés avec 907 membres dont 530 sont fournis par Montréal, une dans la Nouvelle-Ecosse avec 200 membres et une dans le Nouveau-Brunswick avec 92 membres. Si on retranche 701 membres que Montréal et Québec, fournissent, nous restons avec 206 membres pour le reste de la Province de Québec contre 755 membres fournis par Ontario déduction faite de 150 membres fournis par la Chambre de Toronto.

54 délégués représentaient ces chambres: 49 d'origine britannique et 5 canadiens-français. C'est maintenant à nos compatriotes à décider si cette différence existera longtemps. Le remède est entre leurs mains.

Nous ne pouvons terminer cette notice sans remarquer combien le public est endetté envers le digne secrétaire de la Chambre de Commerce de la Puissance, M. W. J. Patterson. Statisticien infatigable, ce monsieur a plus fait pour répandre des connaissances sur le Canada, et Montréal, en particulier qu'aucun que nous sachions et dans le pamphlet qu'il vient de publier il a voulu éviter aux lecteurs le trouble de tout le parcourir, dans le cas qu'ils auraient besoin de références, en publiant un index qui indique les sujets traités, les noms des discutants ainsi que le numéro de la page.

Nos remerciements pour l'envoi de ce pamphlet.

Nous avons une Chambre de Commerce improvisée, nous avons même été menacés d'en avoir deux. A une assemblée des marchands de toute la Province tenue jeudi dernier, il a été décidé qu'il n'y aurait qu'une Chambre de Commerce pour toute la Province et que ce serait la Chambre de Winnipeg. Plusieurs citoyens voulaient une Chambre Provinciale proprement dite mais la proposition en a été rejetée par un vote de 28 contre 24. Il paraît que la discussion a été chaude et les expressions peu mesurées.—*Le Méta.*

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de
WALTER DEFOUR, de la Cité de Montréal, et y faisant affaire sous les noms et raison de W. DuFour et Cie., encauteur,

FAILLI.

Je, soussigné, L. JOS. LAJOIE, de la Cité et du District de Montréal, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon Bureau, sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de se réunir à mon bureau, No. 87, Rue St. Jacques, en la Cité de Montréal, Jeudi le dix-septième jour d'Avril 1873, à 3 heures P. M., pour l'examen de la Faillite et pour l'arrangement des affaires de la Faillite en général.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic.

Montréal, 17 mars 1873.

ON A BESOIN

D'HOMMES et de FEMMES qui voudront se charger d'une affaire qui durera de

\$4.00 à \$8.00 PAR JOUR

et dont on peut s'occuper dans les alentours des localités qu'on habite. C'est une chance rare pour ceux qui se trouvent sans emploi ou qui ont du temps de reste. Il arrive souvent que des jeunes gens font aussi bien que des hommes. Pour particularités qui sont envoyées gratis s'adresser à

J. LATHAM & CIE.,
292 Washington St., Boston, Ma s.

Compagnie de Garantie du Canada

Bureau principal, Montréal

Président,—SIR ALEX. T. GALT, K. C. M. G.

Vice-Président,—JOHN RANKIN, écr.,

Gérant et Secrétaire

EDWARD RAWLINGS

LA SEULE COMPAGNIE licenciée par le Gouvernement pour la transaction des affaires de garantie dans tout le Canada.

Les bans de cette Compagnie sont aussi reçus par

Le Gouvernement de Québec,

et par les principales banques, Chambres de Commerce, et Corporations dans toute la Puissance.

SEL A PRIX REDUIT

POUR CLORE DES CONSIGNATIONS

400 Sacs Gros
300 do Factory Filled

En lots convenables aux acheteurs.

A vendre par

MORIN & CIE.,

Coin des Rues St. Paul et St. Nicholas.

13 mars

A VENDRE

Morue Sèche
Hareng du Labrador et du Nord
Huile de Loup Marin, paille et brune

J. & R. MCLEA

8, Rue de la Commune

8 mars.

23-76

Acte concernant la Faillite, 1869

CANADA, Province de Québec, } Dans la cour supérieure
District de Montréal. } Dans l'affaire de

EDWARD COOTE, ci-devant commerçant, de la Cité de Montréal, et y faisant affaires sous le nom de E. Coote & Compagnie,

FAILLI.

JEUDI, le dix-septième jour d'AVRIL prochain, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit Acte,

EDWARD COOTE,

Par

A. POWER,
Son procureur ad litem,

Montréal, 13 mars 1873.

23-77